

PARIS (MPE-Média) – « Comment aboutir à un tarif d'électricité adapté aux industries électro-intensives grâce à l'effacement énergétique », tel était le sujet de l'audition menée ce 9 juin par la Commission des Affaires économiques du Sénat de représentants des électro-intensifs conduits par M. Olivier Baud, président d'Energy Pool. Les producteurs de métaux, de papier, ceux qui traitent leur recyclage sont concernés directement par ce thème. Synthèse.

Les industriels électro-intensifs ont demandé voici un an à l'Etat français d'inclure dans la future loi sur la Transition Energétique une disposition permettant aux gros consommateurs d'énergie de se moderniser en proposant un tarif de l'électricité d'environ 30€/MWh contre 42€/MWh en moyenne actuellement, en acceptant en contrepartie un effacement dans les périodes de forte consommation.



La séance présidée par Daniel Raoul, sénateur président de la Commission des affaires économiques (ph MPE-Média)

Si le prix français de l'énergie est considéré par les experts du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDE) comme étant « plutôt bas comparé à ceux d'autres pays d'Europe », le représentant du MEDDE audité par le Sénat admet que son transport coûte plus cher qu'ailleurs.

Un think tank dédié à la compétitivité

M. Olivier Baud, Président d'Energy Pool, entreprise installée sur le parc technologique de Savoie Technolac a été auditionné à cette occasion, ainsi que les autres membres du think tank des industries électro-intensives « L'énergie de la compétitivité », MM. Bruno Gastine de MSSA et Jean-Philippe Bucher du groupe Ferropem, qui travaillent depuis un an « pour inclure dans la loi sur la transition énergétique, le dispositif permettant aux industriels gros consommateurs de se moderniser en proposant un tarif d'électricité proche de 30 euros/MWh ».

Le président de séance, le sénateur Daniel Raoul a souligné de son côté « l'importance accordée à la situation des électro-intensifs par le groupe Energie du Sénat ».

« Si rien n'est fait d'ici au 31/12/2015, nous allons dans le mur. Si on veut maintenir en vie ces industries il faut baisser le prix de l'énergie à 30€/MWh transport inclus avec des perspectives à au moins 15 ans, sinon nous délocaliserons nos usines au Kazakhstan et en Chine », a déclaré au Pdt de séance M. Bucher, dirigeant de Ferropem, producteur français de silicium.

Idem pour le représentant des industries du papier M. Yves Herbaut, Pdt de COPACEL, l'union française des industries des Cartons, Papiers et Celluloses et PDG d'Eymin Leydier, l'un des derniers grands producteurs de papier basé en France, qui chiffre en millions d'euros le différentiel de compétitivité causé par un coût trop élevé de l'énergie.

Il est urgent d'agir, déclare le sénateur Martial Bourquin

Martial Bourquin, sénateur, a déclaré qu'il était urgent d'agir pour éviter le désastre de nouvelles fermetures d'usines.

Jean-Pierre Vial, sénateur de la Savoie, présent à cette audition a souligné que la filière est porteuse de 100.000 emplois directs et 500.000 emplois dans les filières aval.

« Il y a urgence, je voudrais rappeler qu'en mai 2013, la Commission européenne a reçu un mandat du gouvernement français pour expertiser la question du prix de l'énergie pour les électro-intensifs », a déclaré le sénateur et ancien ministre en charge des affaires européennes savoyard Thierry Repentin.

« La comparaison avec l'Allemagne doit être faite avec prudence car elle fait payer son électricité aux ménages (...) Si on allie une meilleure gestion de l'hydraulique, des renouvelables, nous pouvons réduire le coût de l'énergie et gagner plus de 100.000 emplois », a ajouté Olivier Baud.

La vraie et grande question c'est que EDF bloque le système pour l'instant, réagit une source proche du dossier.

Le groupe énergie du Sénat compte trente sénateurs et personnes ressources agissant sous la houlette de M. Ladislav Poniatowski.

Christophe Journet

Participez à la première Nuit des Matières Premières et de l'Energie 

le lundi 3 novembre 2014 à Paris:

contact@mpe-media.com

Voir aussi sur :

<http://videos.senat.fr/video/commissions/commECON-p1.html>

Adhérez à www.mpe-media.com en 2014

750€ HT/an pour plusieurs adresses

LETTRE + SITE WEB + CERCLE

contact@mpe-media.com

+336 60 58 89 26